



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE  
DU COMMERCE  
ET ÉTRANGER

MINISTÈRE  
DU REDRESSEMENT  
PRODUCTIF

MINISTÈRE  
DE L'ARTISANAT,  
DU COMMERCE ET DU TOURISME

## SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DES PERSONNELS  
ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS  
BUREAU DU RECRUTEMENT ET DE LA VALORISATION  
DES PERSONNELS DE CATEGORIES A, B ET C - DRH 2B  
IMMEUBLE ATRIUM  
5 PLACE DES VINS DE FRANCE  
75573 PARIS CEDEX 12

Paris, le **21 DEC. 2012**



DRH2B.2012.12/10411

## NOTE POUR TOUS LES SERVICES

**Objet :** promotions au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2013 (B 3<sup>e</sup> niveau).

**P.J. :** - modèle de fiche de proposition,  
- fiche de conseils pratiques pour l'élaboration de la fiche de proposition,

Le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle (SACE - B3) au titre de l'année 2013 sera arrêté après consultation de la commission administrative paritaire compétente qui se réunira le **11 juin 2013**.

Dans ce cadre et conformément au décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009, seront examinés les dossiers des fonctionnaires justifiant d'au moins un an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du deuxième grade et d'au moins cinq années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Le nombre de postes ouverts à la promotion vous sera communiqué dès que possible, tout comme la liste des agents proposables.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de m'adresser les éventuelles demandes d'intégration dans le corps des secrétaires administratifs des ministères économique et financier relevant de votre service au plus tard le 7 mai 2013.

Vos propositions concernant cette promotion, classées par ordre de priorité et en nombre raisonnable au regard du nombre de postes offerts, devront impérativement parvenir dans un premier temps par voie dématérialisée ([laurent.venerosy@finances.gouv.fr](mailto:laurent.venerosy@finances.gouv.fr), [genevieve.turier@finances.gouv.fr](mailto:genevieve.turier@finances.gouv.fr) et [laurence.jourdain@finances.gouv.fr](mailto:laurence.jourdain@finances.gouv.fr)) puis par courrier à mes services **au plus tard le 15 avril 2013, délai de rigueur**. Je vous saurais gré de respecter strictement ce calendrier. Sans réponse de votre part dans les délais impartis, je considérerai que vous ne souhaitez pas présenter de candidatures au titre de l'année 2013.

Je vous précise enfin que, dans le cadre de la démarche qualité initiée par le secrétariat général, le bureau du recrutement et de la valorisation des personnels de catégories A, B et C (DRH 2B) et en particulier M. Laurent Vénérosy (tél. : 01 53 44 29 86, [laurent.venerosy@finances.gouv.fr](mailto:laurent.venerosy@finances.gouv.fr)), adjoint au responsable du secteur de la catégorie B, sera à votre disposition le mercredi 12 juin 2013 pour vous apporter des informations sur cet exercice de promotion.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA GESTION DES PERSONNELS  
ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS,



Philippe LAFAY